

# LICENCE PRO.

# MÉTIERS DES ADMINISTRATIONS ET COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

**Lieu de la formation**  
Angers

**Chiffres clés**  
95% de réussite

**Contact**  
llicencepro.mact@univ-angers.fr

**Responsable  
de la formation**  
Vincent GABORIAU  
vincent.gaboriau@univ-angers.fr

**Site web**  
www.univ-angers.fr/deg



plus d'informations sur la formation  
en scannant le QR code



## — Objectifs

L'objectif de cette formation est de **former aux métiers administratifs des collectivités territoriales**, avec des logiques parcours permettant d'approfondir des domaines particulièrement demandés par les collectivités.

Cette formation vise à permettre aux étudiants ayant un niveau bac +2 de recevoir une formation pendant une année pour les préparer à travailler dans une collectivité territoriale (commune, département, région) ou au sein d'un établissement public de coopération à fiscalité propre (communauté de communes, communauté d'agglomération, communauté urbaine, métropole).

Elle vise aussi à permettre à des personnes en poste dans des collectivités territoriales ou d'autres administrations de se former pour occuper de nouveaux postes administratifs au sein de ces structures.

## — Insertion professionnelle

Les lauréats sont recrutés par les collectivités territoriales ou leurs établissements publics soit en qualité de contractuels ou de fonctionnaires (en cas de réussite parallèle à un concours de la fonction publique territoriale dans ce dernier cas).

Les métiers visés, que l'on retrouve dans le répertoire des métiers territoriaux publiés par le CNFPT, sont en particulier :

Urbanisme	Finances/commande publique
Instructeur autorisations d'urbanisme Responsable service urbanisme Responsable affaires immobilières et foncières	Assistant gestion financière Instructeur marchés publics Responsable gestion budgétaire
Ressources Humaines	Pilotage / organisation des ressources
Assistant gestion ressources humaines Chargé de recrutement Responsable gestion ressources humaines	Secrétaire de mairie ou DGS Responsable administration générale Responsable service population/état civil

## — Public visé

Soit être titulaire d'un diplôme de niveau bac +2 ;  
Soit être professionnel justifiant d'une expérience professionnelle dans le domaine de la gestion des collectivités territoriales, validée conformément aux dispositions législatives et réglementaires en vigueur.

Dans tous les cas, une sélection est organisée à l'entrée de la licence professionnelle : **présélection sur dossier** d'admission et sélection définitive après un **entretien** devant des universitaires et des professionnels du secteur des collectivités territoriales.

## Programme

**Tronc commun (47 jours)  
+ un parcours (26 jours)**

### Tronc commun

U1. Environnement territorial - 10 j.  
U2. Fondamentaux de la gestion des collectivités - 10 j.  
U3. Outils relationnels et organisation du travail - 10 j.  
U4. Gestion des risques - 4 j.  
U5. Projet tutoré - 13 j.

### Parcours Chargé des autorisations d'urbanisme

U6. Autorisations d'urbanisme et droit de l'urbanisme - 8 j.  
U7. Instruction des autorisations d'urbanisme - 8 j.  
U8. Autorisations d'urbanisme et autres réglementations - 5 j.  
U9. Suivi des autorisations d'urbanisme - 5 j.  
U10. Professionnalisation

### Parcours Finances et commande publique

U6. Procédure de commande publique - 6 j.  
U7. Exécution, satellites, contrôles - 6 j.  
U8. Cadre budgétaire et comptable - 6 j.  
U9. Stratégie financière - 8 j.  
U10. Professionnalisation

### Parcours Ressources humaines

U6. Management stratégique ressources humaines - 7 j.  
U7. Gestion statutaire - 7 j.  
U8. Recrutement et rémunération - 6 j.  
U9. Conditions de travail - 6 j.  
U10. Professionnalisation

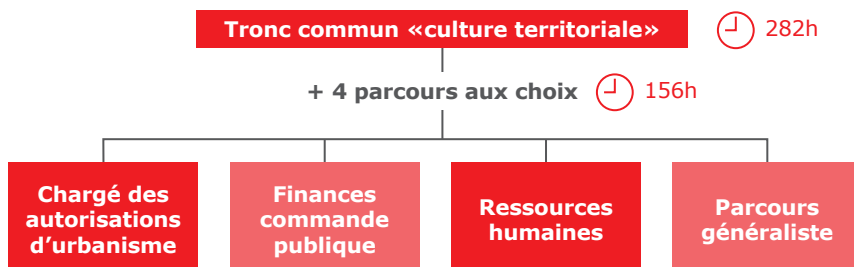
### Parcours Généraliste

U6. Les ressources - 6 j.  
U7. Les compétences - 6 j.  
U8. Affaires générales - 7 j.  
U9. Outils professionnels - 7 j.  
U10. Professionnalisation

## Partenariat

Cette formation est mise en place par l'Université d'Angers en partenariat avec les cinq Centres de gestion de la fonction publique territoriale des Pays-de-la-Loire et le Centre National de la Fonction Publique Territoriale.

## Contenu de la formation



## Formation en apprentissage ou en formation initiale

Formation initiale	Formation en apprentissage
Statut étudiant	Statut salarié
Formation de début septembre à fin juin	Formation de début septembre à fin août
<i>18 semaines de cours à la Faculté de droit, d'économie et de gestion</i>	
Stage de 14 semaines	Contrat d'apprentissage (32 semaines en collectivité)